

Nadège Visticot

ASSISTANTE SOCIALE DU PERSONNEL

03 28 38 51 37 Poste 2100 9757 (avec boite vocale sécurisée) nadege.visticot@ghtpsy-npdc.fr

Vous rencontrez des difficultés d'ordre professionnel, personnel ou familiale : la santé, le travail, le handicap, les changements de situation familiale, le budget, le logement...

Vous avez besoin d'informations, de soutien, d'aide dans vos démarches.

L'assistante sociale du personnel est à votre **écoute** afin de vous **accompagner** (actifs ou retraités) dans la recherche de solutions adaptées, en toute **confidentialité**.

Présente à l'EPSMal lundi matin, mardi et jeudi, n'hésitez pas à la contacter!

Sur rendez-vous



Michel Vandamme

PSYCHOLOGUE DU PERSONNEL

03 28 38 51 16 - 06 21 60 88 60 Poste 2100 9756 (avec boite vocale sécurisée) michel.vandamme@ghtpsy-npdc.fr

Vous rencontrez des difficultés professionnelles : agressions physiques et verbales, vécu traumatique, conflits interpersonnels, stress, épuisement, démotivation, reprise après un arrêt de travail, isolement...

Vous vous questionnez et avez besoin de prendre du recul dans le cadre de votre activité: le psychologue est à votre écoute, afin de vous aider à trouver les ressources nécessaires pour faire face aux problématiques que vous rencontrez, vous soutenir dans les moments difficiles et vous accompagner dans la mise en œuvre de vos proiets.

Il accompagne le personnel à titre individuel ou collectif.

Sur rendez-vous

Disponibilité, confidentialité et discrétion.

Information Orientation Conseil
Accueil Prévention Soutien
Information Orientation Conseil
A LE SERVICE en
Information Orientation Conseil
A DE SANTÉ tien
Information Orientation Conseil
A DE SANTÉ TIENTE TIEN

Une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des professionnels de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Notre souhait : votre bien être au travail.

Située sur le site de Saint-André-lez-Lille (bâtiment L - 1^{er} étage - Service de Santé au Travail), notre équipe peut se déplacer sur l'ensemble des structures (intra et extra hospitalières).











Dr Liana Serban

MÉDECIN DE SANTÉ AU TRAVAIL

2100 9751 liana.serban@ghtpsy-npdc.fr

Le rôle du médecin du travail est exclusivement préventif et consiste à assurer le suivi de santé des agents/salariés, pour éviter toute altération de leur état de santé à cause de leur travail.

Le médecin du travail accompagne l'employeur dans l'évaluation des facteurs de risque et propose des mesures ou/et des actions dans le but de supprimer ou de diminuer l'impact des facteurs de risque sur l'état de santé des travailleurs

Il a un rôle de conseiller santé travail autant pour l'employeur, que pour les agents/salariés et leurs représentants. Concernant les travailleurs qui présentent des situations de santé particulières, le médecin du travail peut proposer des mesures d'aménagement du poste de travail, en adéquation avec leur état de santé et avec leurs capacités.

Le médecin du travail anime et coordonne une équipe pluri disciplinaire, qui l'accompagne dans son activité et dans ses démarches d'améliorer la qualité de vie au travail et la sécurité au travail. Le médecin du travail est soumis au respect du secret professionnel, conformément à la déontologie professionnelle, en gardant l'indépendance de ses jugements et de ses décisions médicales.



Christa Vendeville

ASSISTANTE MÉDICO-ADMINISTRATIVE DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

T: 03 20 63 76 15 F: 03 20 63 67 69 christa.vendeville@ghtpsy-npdc.fr

Accueil de 08h20 à 16h30

La secrétaire est à votre disposition pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter dans le service de santé au travail.

Pour toutes **prises de rendez-vous** lors de vos différentes visites médicales.

Pour **vous renseigner** sur la gestion de votre **dossier médical**.

Pour **vous recevoir et vous aider** dans l'élaboration de vos **documents administratifs** lors d'accidents du travail, de congés maladie, de maladies professionnelles...

Pour **vous orienter** vers un professionnel de santé.



Maïté Pollet

INFIRMIÈRE DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

2100 9752 maite.pollet@ghtpsy-npdc.fr

L'infirmière assiste le médecin du travail dans l'ensemble de ses activités.

Elle est disponible pour :

- Les **soins** (examens complémentaires, soins d'urgence, AT, AES...)
- Les **entretiens infirmiers** (prévention, éducation...)
- L'**orientation** (médecin, psychologue, assistante sociale...)
- L'accompagnement au sevrage tabagique

Elle a pour mission de veiller au maintien du bien-être physique et psychologique de l'agent.